

RENCONTRE AVEC EDDY COURTHEOUX

PROJET EMPLOI

16 JANVIER 2007

Eddy

ANTENNES DE L'ORBEM

Dans chaque Commune.

La commune de Jette a été choisie afin d'obtenir une antenne de l'emploi cette année.

Cela impliquerait la mise à disposition par l'ORBEM de 15 agents, mais cela nécessiterait plus ou moins 350 m2.

L'objectif est d'aider tous les demandeurs d'emploi de façon personnelle et de les accompagner dans leurs recherches.

La Maison de l'emploi en tant que telle est une structure dont l'ORBEM est un des acteurs. Les autres acteurs pourraient être la commune, le CPAS, l'ALE et les associations socioprofessionnelles d'insertion.

RESEAU DE PLATEFORMES POUR L'EMPLOI

JETTE pourrait faire partie du réseau de plateformes pour l'emploi. Pour cela il faut :

- être partenaire de l'ORBEM
- créer une ASBL de recherche active d'emploi

Sur cette base, on peut devenir partenaire de l'ORBEM.

Aujourd'hui, à l'ORBEM, 600 personnes sont formées sur différentes thématiques : CPAS, recherche active d'emploi et Formation.

Dans ce cadre, c'est l'ORBEM qui paye tout : Connexions Internet, électricité, (sauf les locaux).

(M) Donc, l'ORBEM souhaite, à bref délai, que la commune fasse des propositions en matière de locaux

A noter qu'il y a moyen de discuter avec l'ORBEM sur la prise en charge, via une location ou un achat, des bâtiments en question.

MAISON DE L'EMPLOI

C'est la structure communale faitière qui coordonne tous les partenaires : CPAS, ASBL, ALE, commune.

Handwritten notes and diagrams:
- A large rectangular box with a diagonal line and an arrow pointing to the right.
- Below the box, the text: "N° - Bureau de la Maison de l'emploi" with an arrow pointing to the right.
- Further down, "C. 100" and "Avenue" with an arrow pointing to the right.
- On the left side, there are some scribbles and the number "1".

Dans ce cas également, l'ORBEM tient du personnel à disposition et payer les charges en question.

MOYENS BUDGETAIRES DE L'ORBEM

Il n'y a pas de moyens budgétaires dégagés pour ces projets et, donc, il faut aller très vite pour être la première commune bénéficiaire. Toutes ne pourront pas l'être.

Se donner un calendrier de trois mois

Visiter les bureaux (Pfyser ou autres) dans deux ou trois semaines.